

Avant-propos*

Une trace durable

Cet ouvrage s'inscrit dans la lignée des entretiens avec les anciens ministres de la Culture, par lesquels ils témoignent de leur action et enrichissent ainsi, en complément des archives écrites, le corpus documentaire sur lequel s'appuie la réflexion du Comité d'histoire – et, plus largement, des chercheurs – sur les politiques publiques de la culture et sur leurs acteurs. Le Comité d'histoire a inauguré cette formule avec les entretiens menés entre 2008 et 2010 par Françoise Mosser avec Jean-Philippe Lecat, malheureusement interrompus par la mort de ce ministre en 2011¹, et l'a continuée avec la publication des entretiens avec Jack Lang que j'ai réalisés en 2011 pour France Culture, à l'occasion du trentième anniversaire de son arrivée au ministère², ainsi qu'avec ceux entre Bernard Faivre d'Arcier et Catherine Tasca³, réalisés à la fin de l'année 2019 et dans les premiers mois de l'année 2020.

Comme le précédent, cet ouvrage adopte un point de vue empathique, conséquence naturelle du choix d'un collaborateur de Jacques Toubon pour l'interroger : j'ai en effet été son directeur du patrimoine, nommé quelques mois après son arrivée au ministère et de ce fait, acteur de cette période pour ce qui concerne la politique du patrimoine, et témoin direct pour les autres domaines d'action du ministère. Cette empathie assumée, qui ne présente pas d'inconvénient majeur pour un ouvrage mémoriel, dès lors qu'elle n'est pas dissimulée ou niée, a tout de même été contrebalancée par la constitution pour chaque entretien de dossiers documentaires, discours, notes, articles et communiqués de presse, interviews

* Les notes relatives à cet avant-propos sont regroupées page 13.

contemporains des événements, que Jacques Toubon et moi-même avons étudiés avant nos rencontres. La mémoire est en effet trompeuse et il convient de la confronter aux archives écrites. Un appareil de notes complète l'information du lecteur en confrontant les propos tenus aux événements ultérieurs : la genèse d'une décision excède en effet le plus souvent le mandat des décideurs et il advient souvent que sa mise en œuvre ne coïncide pas exactement avec les intentions initiales. Des vérifications de même nature doivent être faites sur les événements intervenus alors que le ministre est en fonction : ils ont le plus souvent un autre auteur que lui-même et il a parfois, mais pas toujours, infléchi leur cours. Il nous a paru important de rendre à chaque acteur ce qui lui appartient vraiment, dans la mesure où les archives le permettent. Je remercie tout particulièrement Agathe de Legge, secrétaire générale du Comité d'histoire, de m'avoir aidée à constituer cet appareil critique, qui lui doit beaucoup.

Nous avons par ailleurs voulu conserver à ce dialogue, dont le principe s'inspire des « À voix nue » que j'ai naguère produits pour France Culture, le ton de la conversation, avec les seules adaptations nécessaires au passage de l'oral à l'écrit. On y trouvera donc un vocabulaire, une syntaxe et une ponctuation délibérément peu formalistes, le formalisme ne faisant d'ailleurs pas bon ménage avec la personnalité de Jacques Toubon. Les puristes de la langue française pourront s'étonner des quelques libertés ainsi prises avec la « langue de la République » que Jacques Toubon a contribué à inscrire dans la Constitution et à laquelle il a consacré la loi qui porte son nom, et peut-être aussi des positions qu'il prend aujourd'hui sur les débats linguistiques en cours. Le ministre n'a pas non plus souhaité atténuer les quelques remarques franches et libres qu'il a pu faire sur l'ambiance politique de l'époque ou sur les personnalités auxquelles il a eu affaire. Cette liberté de ton complète le portrait de l'homme qui fut le seul ministre ayant exercé la double compétence de la Culture et de la Francophonie et a par conséquent joué un rôle dans la diplomatie française.

Jacques Toubon fait enfin partie des ministres qui n'ont pas déserté la scène culturelle en quittant le ministère et il a également

continué de jouer un rôle politique important. Il nous a donc paru pertinent de traiter aussi des interventions qu'il a faites dans l'action culturelle, dans le cadre des missions qui lui ont été ensuite confiées par plusieurs gouvernements – extension aux disques du taux réduit de TVA, création du musée national de l'Histoire de l'immigration, notamment –, mais aussi en tant que défenseur des droits, fonction qui a profondément transformé son image et lui a donné une large popularité. La fin de son mandat de défenseur l'a par ailleurs, très provisoirement, libéré d'un emploi du temps très chargé et nous a permis de réaliser ces entretiens pendant le premier semestre 2021, alors même qu'il affrontait une épreuve familiale douloureuse. Qu'il soit remercié de cette disponibilité et de l'inépuisable gentillesse qui fut la sienne pendant cette période difficile.

Je remercie enfin Michel Kneubühler pour son très attentif travail d'édition de cet ouvrage, que nous avons, sur sa suggestion, complété avec des discours et interviews de Jacques Toubon, pour parfaire ce portrait d'un ministre resté trop peu de temps en fonction, mais qui a laissé une trace durable et un héritage qu'il convenait de mettre en lumière.

Maryvonne de Saint Pulgent

Notes

1. *Entretiens avec Jean-Philippe Lecat, ministre de la Culture et de la Communication, 1978-1981.*- Paris, Comité d'histoire / La Documentation française, 2016 [coll. « Travaux et documents », n° 37 ; propos recueillis et présentés par Françoise Mosser].
2. Saint Pulgent (Maryvonne de).- *Jack Lang. Batailles pour la culture, dix ans de politique culturelle.*- Paris, Comité d'histoire / France Culture / La Documentation française, 2013 [coll. « Travaux et documents », n° 32].
3. *Catherine Tasca dialogue avec Bernard Faivre d'Arcier. Administrer la culture... avec passion !.*- Paris / Sainte-Colombe-sur-Gand, Comité d'histoire / La rumeur libre éditions, 2021.